

Qui ?

Le porteur de projet
 de recherche

Pourquoi ?

Le PGD est un outil qui permet
 de réfléchir à la gestion des
 données pendant et après le
 projet. Il est conseillé dans
 tout type de projet.

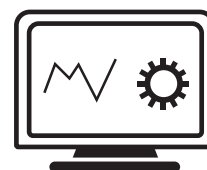
Quand ?

Il est conseillé de démarrer
 le PGD dès le début du
 projet. **Pour un projet ANR
 ou européen, il est à
 fournir à 6 mois et à la fin
 du projet.**

Quoi ?

Le PGD est un document
 évolutif décrivant la façon
 dont les données sont
 produites ou obtenues,
 (ré)utilisées, traitées,
 organisées, stockées,
 sécurisées, préservées,
 documentées, partagées,
 au cours et à l'issue
 d'un projet. Il aborde
 également les questions
 suivantes :

- Quels types, quels formats
 et quels volumes de données
 sont générées ?
- De quelle manière les
 données seront-elles
 stockées et sauvegardées au
 cours de la recherche ?
- Comment gérer les questions
 de droits d'auteur et de
 propriété intellectuelle ?
- Comment sont diffusées les
 données ?

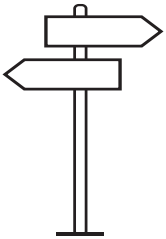


Comment ?

- L'outil en ligne [DMP OPIDoR](#) est un outil d'écriture collaborative de plans de gestion de données, qui propose différents modèles (ANR, Horizon Europe, etc.) accompagnés de recommandations.
- La Cellule Data Université Grenoble Alpes vous accompagne tout au long de la rédaction de votre PGD : sos-data@univ-grenoble-alpes.fr



Où ?



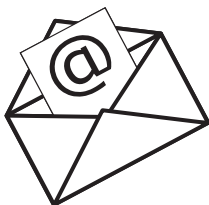
Il est conseillé de rédiger le PGD sur DMP OPIDoR et d'en déposer une copie pour diffusion dans HAL (dans la rubrique Rapport), pour un usage public et donc accessible à tous ou pour un usage privé ou interne à l'UGA

Exemple

Exemple d'un Plan de gestion de données public de l'UGA créé à l'aide de DMP OPIDoR :

<https://dmp.opidor.fr/plans/6265/export.pdf>

Contacts



Pour une aide à la rédaction et à la relecture de PGD, contacter la Cellule Data Université Grenoble Alpes :

sos-data@univ-grenoble-alpes.fr